

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 11 JUIN 2021

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 11 juin 2021*

Aujourd'hui, à quatorze heures trente, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 88    Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.